

COMMUNE DE LANOUILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUN 2026Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe	PERETTI Martine
POUQUET Alain	FEURPRIER Céline
MERILLOU Stéphane	GAY Françoise
BARJOU Eva	COUSTY Thibault
CUBERTAFON Jean-Pierre	COMBROUX Philippe
PEYRAMAURE Yvette	FOREST Guy

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : MAILLER N. donne pouvoir à PEYRAMAURE Y.
POLTORAK J. donne pouvoir à BOULANGER JC.
DELAGÉ J. donne pouvoir à POUQUET A.

Participation 2026 versée au Syndicat d'accompagnement de la vie scolaire et associative

Vu l'adhésion au SIAVSA,

Vu la délibération du SIAVSA 2026/01 fixant le montant de la participation 2026 à 320 € par élève fréquentant les transports scolaires,

Considérant que 21 élèves scolarisés sur la commune de Lanouaille fréquentent le service des transports scolaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser une participation de 6 720 € au SIAVSA au titre de l'année 2026.

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance,

